Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Lille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

inspection
Dunkerque / Bergues

éducation
nationale

Dossier suivi par
Damien Deheunynck
Inspecteur de
l'Education nationale

Téléphone
03 28 68 19 89
Courriel
ce.0595539a@ac-lille.fr

7, rue nationale
59140 Dunkerque

Mesdames et Messieurs les enseignants de la
circonscription de Dunkerque-Bergues

Dunkerque, le 30 septembre 2020

Objet : Note de service n°4 – Plan de formation continue hors temps scolaire

EMARGEMENT

Le plan de formation continue hors temps scolaire (« 18 heures ») de la circonscription se décline pour la première des 6 années à venir selon 4 parcours spécifiques :

-Plan Français ;
-Plan Mathématiques ;
-Parcours «PE Hors plans », spécifique à chacun des cycles et organisé en 3 volets : 6 heures pour les mathématiques, 6 heures pour le français, 6 heures pour d'autres objets de formation ;
-Parcours « directeurs ».

Le **tableau placé en annexe présente synthétiquement chacun de ces parcours**.

6 groupes d'écoles ont été constitués, de sorte que par rotation sur 6 ans, chaque enseignante et enseignant bénéficie une fois du plan français et du plan mathématiques. Dans le même but, le parcours des directeurs présente 2 adaptations (directeur d'une école dans un des 2 plans/directeur d'une école « hors plans »).

Les dates mentionnées indiquent les temps de formation en présentiel ou en visioconférence. Le calendrier des sessions en distanciel n'est pas imposé.

Je rappelle que conformément aux attentes ministérielles, les plans correspondent à des formats de formation de 5 journées ou 30 heures. **Les heures reprises dans le tableau correspondent uniquement aux créneaux hors temps scolaire** (3 jours ou 18 heures) : 2 journées ou 12 heures complémentaires seront également balisées en temps scolaire.

Remarques :

-Les enseignants ayant au moins 1 élève de CP participeront aux animations dévolues au cycle 2 ;

-Les enseignants ayant au moins 1 élève de CM1 participeront aux animations dévolues au cycle 3 ;

-Les enseignants exerçant à temps partiel participeront aux temps de formation au prorata de leur quotité de service ;

-Les titulaires remplaçants et titulaires de secteur rejoindront le groupe concernant leur école de rattachement administratif et, s'ils sont dans le parcours « hors plans », le cycle dans lequel ils effectuent la majeure partie de leur service (**merci de préciser celui-ci directement au secrétariat de l'IEN**) ;

-Les enseignants ayant fait une demande de cumul d'activité s'arrangeront pour être présents et ponctuels aux animations ;

-La constitution des sous-groupes des modules KBER 11 et KBER 12 du parcours « cycle 3 hors plans » sera communiquée prochainement par les formatrices.

L'équipe de circonscription reste à votre écoute en tant que de besoin.

Je vous remercie de votre coopération,

L'Inspecteur de l'Education nationale

Damien Deheunynck

INSPECTION ACADEMIQUE DU NORD
CIRCONSCRIPTION
de
DK-BERGUES